

4.00 crédits

45.0 h

Q1


**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Gregoire Charles ;Verschuren Franck (coordinateur(trice)) ;Yombi Jean Cyr ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prescription médicale (J.M. Maloteaux)</li> <li>- Les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (J.M. Maloteaux)</li> <li>- Les traitements des pathologies générales (Ph. Meert)</li> <li>- Les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi)</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- interpréter le traitement en cours d'un patient ;</li> <li>- évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires ;</li> <li>- programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation ;</li> <li>- prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires ;</li> <li>- établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et les obligations légales.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><u>L'évaluation</u> écrite comprend trois parties – une partie pour chaque enseignant, sous forme de QROC. Une cote de minimum 10/20 chez chacun des enseignants est nécessaire pour obtenir une note globale supérieure à 10.</p> <p>Une cote # 8/20 dans une partie entraîne un échec pour l'ensemble de l'évaluation.</p> <p>L'évaluation se rapporte à toute la matière.</p> <p>Le type d'évaluation choisi lors de la 1ère session d'examen peut être soumis à modification au regard du nombre d'étudiant-es inscrit-es à la seconde session</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Cours magistral, qui aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la prescription médicale (F. Verschuren)</li> <li>• les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (C.Grégoire)</li> <li>• les traitements des pathologies générales (F. Verschuren)</li> <li>• les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi)</li> </ul> <p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• interpréter le traitement en cours d'un patient</li> <li>• évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires</li> <li>• programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation</li> <li>• prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires</li> <li>• établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et obligations légales</li> </ul>
Ressources en ligne	Chaque enseignant transmettra via Moodle ou directement des supports de cours de type syllabus ou copies de Powerpoint.
Bibliographie	- Copies de Powerpoint.
Faculté ou entité en charge:	MDEN

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences dentaires	DENT2M	4		